



JANVIER 2021

LA RADICALISATION DES MOUVEMENTS ÉCOLOGISTES



© Animal Liberation Front Supporter Group (ALF SG)

ÉCRIT PAR CAMILLE
LEVEILLÉ



Camille Leveillé a débuté son cursus universitaire à la faculté de droit de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne avant de se prendre de passion pour la géopolitique et les enjeux internationaux, et a réalisé un Master 2 Géopolitique et Sécurité internationale à l'Institut Catholique de Paris. Après un premier mémoire sur les changements de stratégie de Boko Haram, elle a rédigé un mémoire sur la propagande de Daech.



INTRODUCTION

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 la guerre contre le terrorisme religieux a été lancée avec en tête les Etats-Unis. Le djihadisme a pris une place importante dans nos sociétés occidentales mais pourtant une autre forme de terrorisme existe et prend également de plus en plus d'ampleur. Il s'agit de l'écoterrorisme. L'écoterrorisme peut être défini comme étant « l'usage ou la menace d'utiliser la violence de manière criminelle, contre des victimes innocentes ou des biens, par un groupe d'orientation écologique, pour des raisons politiques liées à l'environnement »¹. Cette forme de terrorisme est peu étudiée alors même qu'elle est en pleine expansion. Le contexte sociétal et la prise de conscience de l'urgence écologique ont aidé ces mouvements à se développer pourtant la revue scientifique *Studies in Conflict and Terrorism* n'a consacré que deux articles traitant de l'écoterrorisme en 32 ans de publications². En réalité le préfixe « éco » sert à désigner trois différents courants : le mouvement altermondialiste, écologique et animaliste. Ces trois différents courants perpètrent des attentats écologiques mais leurs motivations ne sont pas identiques. Mais avant de s'attarder véritablement sur l'écoterrorisme il convient de rappeler qu'un certain nombre de mouvement écologistes radicaux n'utilisent pas le terrorisme comme mode d'action mais la désobéissance civile. Selon une étude menée par la chercheuse Erica Chenoweth les actions pacifiques ont deux fois plus de chance d'aboutir (53%) que les actions violentes (26%)³. Le mouvement Extinction Rebellion dont on entend parler en France depuis quelques mois se réclament notamment de la désobéissance civile. Les mouvements que nous allons étudier ne relèvent pas tous du terrorisme mais ils répondent tous à une certaine forme de radicalité. Alors comment et pourquoi des mouvements écologistes basculent-ils de la désobéissance civile au terrorisme ?

Les mouvement écologistes sont de plus extrêmes ils peuvent même aller jusqu'au terrorisme et l'avenir de ces différents groupes restent incertains.

¹ L'écoterrorisme expliqué aux futurs lieutenants de police, Ecole Nationale Supérieure de Police, <http://www.ensp.interieur.gouv.fr/Actualites/L-ecoterrorisme-explique-aux-futurs-lieutenants-de-police>

² Gagnon Benoît, « L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ? », *Sécurité et stratégie*, 2010/1 (3), p. 15-25.

³ Molga Paul, « Les terroristes de l'environnement », *Les Echos*, 16 octobre 2019, <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/les-terroristes-de-lenvironnement-1140347>



Des mouvements de plus en plus extrêmes

Ces mouvements écologistes radicaux commencent en premier lieu par utiliser la désobéissance civile comme moyen d'action même si ces moyens d'actions sont considérés comme non violent ils peuvent être radicaux notamment par le message qu'ils renvoient.

Des mouvements se réclamant de la désobéissance civile

L'un des premiers auteurs à avoir développé une doctrine autour de la désobéissance civile se nomme Henry David Thoreau au XIXe siècle. Ces groupes justifient leurs actions par le fait que les politiques ne répondent pas aux préoccupations écologiques que les sociétés traversent aujourd'hui. Ainsi leurs moyens d'action en utilisant désobéissance civile sont nombreux : sit ins, planter des arbres, verser du sable dans des réservoirs d'essences ect...

Tous ces groupes s'inspirent de l'anarchisme et évoluent dans une structure se voulant horizontale : il n'y a pas de chef et chacun peut revendiquer une action qu'il commet individuellement. En réalité, ce peu d'organisation au sein de ces mouvements laissent entendre que leur niveau de dangerosité est moindre mais aujourd'hui il est possible de causer de nombreux dégâts humains ou de matériels avec peu de moyens. Par exemple, un membre du mouvement ITS (Individus Tendant au Sauvage) explique « Je me suis intéressé aux problématiques auxquelles fait face le continent américain, aux cultures indigènes qui se sont opposées à la civilisation »⁴ mais ils refusent toute appartenance idéologique, ils indiquaient ainsi en 2016 « nous ne sommes ni révolutionnaires, ni anarchistes, nous ne représentons pas la gauche radicale. Nous ne sommes PAS primitivistes. Le naïf romantique Zerzan⁵ NE NOUS REPRESENTE PAS, pas plus que le naïf radical Kaczynski⁶ ni AUCUN théoricien grec, espagnol, italien, brésilien etc., ni personne »⁷.

En somme, ces groupes même s'ils ne sont pas forcément violents ont des idées arrêtées sur les moyens de mener leur combat.

⁴Fachaux Laurie, «Terroristes, écologistes : qui se cache derrière le groupe ITS, les "Individus Tendant au Sauvage" ? », *TV5 Monde*, 27 février 2019, <https://information.tv5monde.com/info/terroristes-ecologistes-qui-se-cache-derriere-le-groupe-its-les-individus-tendant-au-sauvage>

⁵ Philosophe primitivisme

⁶ Ecoterroriste américain

⁷ Fachaux Laurie, «Terroristes, écologistes : qui se cache derrière le groupe ITS, les "Individus Tendant au Sauvage" ? », *TV5 Monde*, 27 février 2019, <https://information.tv5monde.com/info/terroristes-ecologistes-qui-se-cache-derriere-le-groupe-its-les-individus-tendant-au-sauvage>



Des *modus operandi* non violents mais radicaux

De nombreuses attaques notamment contre du matériel d'industriel ont eu lieu. Ces attaques sont non violentes mais empêchent le bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise visée. A la demande d'industriels inquiets, la Fédération européenne des industriels et associations pharmaceutiques (EFPIA) s'est réunie à Bruxelles dès 2008 pour traiter de l'écoterrorisme notamment avec Europol (le réseau européen de police).

Par exemple, les membres de People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) ont lancé des tartes sur le visages de dirigeants qu'ils ont déclaré coupable de mauvais traitement sur animaux. Ils considèrent cet acte comme relevant de la désobéissance civile et non comme de la violence. Ces *modus operandi* pouvant apparaître comme non violents aux yeux des militants écologistes le sont bel et bien dans leur signification. En réalité, tous ces mouvements sont plutôt radicaux dans les objectifs qu'ils poursuivent mais pas forcément dans leur *modus operandi*. Par exemple, Extinction Rebellion France, mouvement médiatisé notamment pour des actions non violentes, se décrit ainsi : « mouvement mondial de désobéissance civile en lutte contre l'effondrement écologique et le réchauffement climatique »⁸. Le mot radical n'apparaît pas pourtant dans de nombreux médias l'on remarque qu'ils sont souvent décrits comme radicaux, alors pourquoi ? Selon Nelly Didelot, journaliste à Libération, les militants d'Extinction Rebellion « se revendiquent eux-mêmes comme radicaux, dans les moyens qu'ils utilisent et les objectifs qu'ils visent. »⁹.

La question du choix des mots utilisés pour définir ces différents groupes est donc primordial notamment dans la mesure où ils n'ont pas tous les mêmes objectifs ou moyens à leur disposition.

Des mouvements allant jusqu'à l'utilisation du terrorisme

Certains mouvements radicaux dans leurs actions peuvent être aujourd'hui qualifiés de terroriste c'est pourquoi il convient de définir les contours exacts de cette catégorie de mouvements avant de s'intéresser aux actions mener par ces mêmes groupes.

⁸ <https://extinctionrebellion.fr/qui-sommes-nous/>

⁹ Leboucq Fabien, « Extinction Rebellion est-il un mouvement radical ? », *Libération*, 12 octobre 2019, https://www.liberation.fr/checknews/2019/10/12/extinction-rebellion-est-il-un-mouvement-radical_1756697



Une typologie des mouvements

Selon Benoit Gagnon « l'écoterrorisme correspond à toute activité terroriste justifiée par des discours liés à la protection de l'environnement ou par la défense des animaux »¹⁰. Une activité terroriste est une action violente qui inspire de la peur ou de l'anxiété aux victimes. Aujourd'hui il est difficile de connaître le nombre exact d'organisations considérées comme écoterroristes mais dix groupes sont très actifs en la matière, il s'agit de l'Animal Liberation Front (ALF), Earth Liberation Front (ELF), Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC), Arissa 3, Animal Rights Militia, Band of Mercy (BOM), Animal Liberation Brigade, Vegan Dumpster Militia, Sea Shepherd Conservation Society, Direct Action Front¹¹. En réalité le processus pour intégrer un tel peut être assimilé à celui d'une secte : il y a un *leader* qui, avec un discours alarmiste sur l'environnement va convaincre ses futurs fidèles de la justesse de l'action terroriste. Ce processus est le même que celui utilisé par Daech pour rallier plus de fidèles à sa cause et pour mener des actions terroristes.

De plus d'autres caractéristiques du terrorisme djihadiste se retrouve chez les écoterroristes : l'utilisation des réseaux sociaux pour recruter et communiquer autour de leurs actions ou encore la mobilité des militants.

Des moyens d'actions véritablement terroristes

Les différents groupes écoterroristes qui mènent des actions de grande ampleur visant à terroriser la société civile sont en réalité peu nombreux. Ces organisations sont capables de faire des attentats à la bombe, d'envoyer des colis piégés, de mener des actions de sabotage ou d'incendier divers établissements. Par exemple, le groupe ITS a pour la première fois envoyé un colis piégé à un employé d'une université mexicaine en 2011. Un de leur membre déclara « Nous voulions en rester là, mais en voyant que nous pouvions utiliser ce modus operandi, nous avons commencé à perpétrer des dizaines d'attentats avec des colis piégés. »¹². Ce même groupe a réalisé son premier attentat à la bombe le 4 janvier 2019 à Santiago de Chile à un arrêt de bus. Lorsque les membres du groupe ITS sont interrogés sur la raison de ces attentats ceux-ci répondaient :

¹⁰ Gagnon Benoit, « L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ? », *Sécurité et stratégie*, 2010/1 (3), p. 15-25.

¹¹ *Ibid*

¹² Fachaux Laurie, « Terroristes, écologistes : qui se cache derrière le groupe ITS, les "Individus Tendants au Sauvage" ? », *TV5 Monde*, 27 février 2019, <https://information.tv5monde.com/info/terroristes-ecologistes-qui-se-cache-derriere-le-groupe-its-les-individus-tendants-au-sauvage>



« Nous ne demandons rien, nous n'avons aucune exigence (...) nous ne voulons rien résoudre, nous ne proposons rien à quiconque ». « Nous voulons participer à la déstabilisation de l'ordre établi, et prendre part à la paranoïa collective, pour terroriser les bonnes habitudes d'une société corrompue par son hypocrisie »¹³.

Ces groupes terroristes d'un nouveau genre semblent donc être de plus en plus violents et aucun effort gouvernemental ou international sur la question écologique ne semblent pouvoir les arrêter.

Le probable avenir de ces mouvements

Ces différents mouvements ont un avenir incertain mais il semblerait qu'ils aient vocation à s'étendre de plus en plus notamment en raison de la réponse timorée des Etats sur la question de la répression de l'écoterrorisme.

Une expansion de ces mouvements

Les groupes écoterroristes ne représentent pas tous une menace pour la sécurité nationale des Etats. En effet les groupes les plus radicaux se trouvent aujourd'hui aux Etats-Unis ainsi qu'au Royaume-Uni. Ces deux Etats ont ainsi inscrit certains groupes sur leur liste noire des organisations terroristes¹⁴. En France, au contraire ces groupes n'ont pas encore atteint le stade de « groupes terroristes » et en restent pour l'instant aux actions de désobéissance civile. Pourtant, cette forme de terrorisme commence à prendre de l'ampleur comme le déclare Christian Dupouy, chef du bureau de la lutte antiterrorisme à la direction générale de la gendarmerie nationale¹⁵. Cette menace terroriste est d'ailleurs considérée comme la première menace terroriste sur le sol américain par le FBI et ne doit donc pas être négligée. Leur action est circonscrite à l'échelle locale ou nationale ce qui laisse penser qu'elles peuvent être démantelées plus facilement par les services compétents.

En revanche, ces mouvements risquent d'être en expansion numériques si l'on considère l'engouement sociétal autour de la question écologique aujourd'hui. Ces nouveaux mouvements n'auront surement pas les moyens de groupes tels qu'ITS mais des actions de désobéissance civile

¹³ *Ibid*

¹⁴ Legault Solaine, « L'écoterrorisme, la menace du 21^{ème} siècle ? Entretien avec Eric Decene », *Enderi*, 27 mai 2016, https://www.enderi.fr/L-eco-terrorisme-la-menace-du-21eme-siecle-Entretien-avec-Eric-Denece-Directeur-du-CF2R_a304.html

¹⁵ Mandraux Isabelle, « Ces écoterroristes qui inquiètent l'Europe », *Le Monde*, 25 juillet 2008, https://www.lemonde.fr/europe/article/2008/07/25/ces-ecoterroristes-qui-inquietent-l-europe_1077191_3214.html



(Blocage par exemple) pourraient se multiplier. De plus, la difficulté pour les services nationaux reste de pouvoir identifier clairement les membres d'un même groupe écoterroriste ce qui n'est pas toujours aisé.

Une réponse timorée des Etats

Les Etats-Unis ou le Royaume-Uni ont certes inscrits plusieurs mouvements sur leur liste noire d'organisation terroriste et voté des lois mais dans les faits l'écoterrorisme semble très compliquer à contenir. Par exemple, après l'attentat du 4 janvier à Santiago de Chile personne n'a été inquiété par la justice puisque les services de police n'ont pas été en mesure d'identifier les coupables. Le FBI estime que depuis les années 1990 l'écoterrorisme aurait causé 110 millions de dollars de dégâts¹⁶. Le travail d'identification et de démantèlement de ces organisations terroristes est long et compliqué ce qui explique la lenteur pour agir de ces Etats. Une coopération internationale ne serait pas réellement efficace dans la mesure où ces groupes restent circonscrits à l'échelle locale ou nationale mais une coopération régionale pourrait être intéressante. En effet elle permettrait aux Etats qui font face aux mêmes problématiques de partager sur les réponses apportées aux attaques d'écoterroristes. De plus les grands mouvements tels qu'Extinction Rebellion en France sont en réalité qu'une filiale du groupe créé au Royaume-Uni. Ainsi démanteler le groupe au Royaume-Uni pourrait entraîner une restriction des moyens d'actions du mouvement français.

Les services nationaux ont conscience de la menace que peut représenter l'écoterrorisme mais les moyens mis à disposition de la lutte ne sont pas encore assez importants pour pouvoir être efficaces.

¹⁶ Gagnon Benoît, « L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ? », *Sécurité et stratégie*, 2010/1 (3), p. 15-25.



CONCLUSION

L'écoterrorisme reste encore aujourd'hui peu étudié dans le monde de la recherche. Ce manque de connaissance sur les moyens d'actions de tels groupes empêche notamment les gouvernements nationaux de lutter efficacement contre ce type de menace. L'écoterrorisme ou la désobéissance civile au nom de l'écologie peut être menée par n'importe quel individu n'importe quand et n'importe où ce qui rend la lutte encore plus difficile. Le fait que les groupes soient sans *leader* annoncé n'aide pas non plus les services de police. L'écoterrorisme risque de se développer de plus en plus notamment dans un contexte de prise de conscience écologique. La société civile peut avoir l'impression d'une inaction gouvernementale concernant la question écologique ce qui mène à terme à une radicalisation.